

Ce que le gouvernement et les patrons ne vous disent pas...

Sur le travail soutenable

Ils veulent... en parler beaucoup et agir très peu.

Ils veulent une liste de métiers pénibles. Au mépris de toutes les études qui rendent compte de l'explosion des maladies liées au stress et au burnout. Au mépris des travailleurs âgés.

En bref, ils veulent que les travailleurs perdent leur vie à la gagner.

DES ALTERNATIVES EXISTENT ! Il faut des plans d'emploi pour les travailleurs âgés. Bref, une réelle application de la CCT 104. Et l'étendre au secteur public.

Le burnout doit être reconnu comme maladie professionnelle. Et il faut des plans d'actions en entreprises pour prévenir la pression et le stress au travail.

La pénibilité doit être envisagée pour tous les emplois selon des critères. Ces critères évoluant avec la durée de la carrière.

La réduction collective du temps de travail, avec maintien du salaire et embauches compensatoires, peut permettre aux travailleurs âgés de partager leur temps de travail avec des plus jeunes.

La concertation s'est avérée jusqu'ici être un jeu de dupes. La FGTB exige une véritable concertation qui tienne compte de l'avis du million et demi de travailleurs qu'elle représente.

Plus que jamais une FGTB forte et unie, capable de se mobiliser, est nécessaire. L'enjeu des élections sociales est un élément important pour renforcer la FGTB.

**DES ALTERNATIVES EXISTENT !
RETROUVEZ-LES SUR WWW.FGTB.BE**

FGTB

Ensemble, on est plus forts



syndicatFGTB



@syndicatFGTB

Editeur responsable : Rudy De Leeuw. Rue Haute 42, 1000 Bruxelles - Ne pas jeter sur la voie publique!

**CE QUE LE
GOUVERNEMENT
ET LES PATRONS NE
VOUS DISENT PAS
...**

Ce que le gouvernement et les patrons ne vous disent pas...

Sur le gentlemen's agreement (accord qui régit les conflits sociaux)

Ils veulent que les syndicats désignent une personne de contact qui serait obligée de jouer le rôle de gendarme pendant les actions collectives.

Ils veulent que les syndicats soient tenus pour responsables et sanctionnés en cas de problème pendant les actions collectives. Peu importe le problème et peu importe qui a causé le problème.

Ils veulent que les sous-traitants et les intérimaires d'une entreprise soient autorisés à travailler en cas de grève.

En bref, ils veulent empêcher les travailleurs d'exercer leur droit de grève !

DES ALTERNATIVES EXISTENT ! La FGTB est une organisation responsable. Elle n'appelle jamais à commettre des actes illégaux ! Nous nous engageons à respecter les dispositions relatives au droit de grève fixées dans la Charte Sociale Européenne et au niveau de l'Organisation Internationale du Travail ainsi que dans le gentlemen's agreement existant. Ces textes sont les fondements du droit à l'action collective. Nous entendons que tout le monde respecte ces accords, y compris les patrons! Les libertés et actions syndicales sont indispensables aux conquêtes sociales. À commencer par des conditions de travail et des salaires décentes.

Ce que le gouvernement et les patrons ne vous disent pas...

Sur les pensions

Ils veulent que nous travaillions plus vieux. Tant dans le secteur privé que public : d'ici 2030, pension à 67 ans. D'ici 2018, pension anticipée à 63 ans.

Ils veulent que nous travaillions plus longtemps : les périodes assimilées (crédit-temps temps plein, chômage...), prises en compte dans le calcul de la pension, vont peu à peu disparaître. **Il sera de plus en plus difficile d'avoir une carrière complète. Surtout pour les femmes.**

Ils veulent que nous travaillions plus longtemps dans de moins bonnes conditions : les aménagements de fin de carrière seront de moins en moins accessibles. 62 ans pour les RCC (ex-pré-pensions), 60 ans pour les travailleurs d'entreprises en restructuration et les métiers pénibles. 60 ans pour le crédit-temps « fin de carrière ».

Ils veulent réduire le montant des pensions (pension à points) : les montants des pensions seront liés aux finances publiques, à l'espérance de vie moyenne et au salaire moyen. Une détérioration des finances publiques diminuera la valeur du point ! Idem si l'espérance de vie moyenne augmente ou si la moyenne du revenu du travail diminue.

En bref, ils veulent que nous ne puissions pas déterminer le montant de la pension. L'objectif est clairement de s'attaquer aux pensions légales.

DES ALTERNATIVES EXISTENT ! Pour travailler plus longtemps, il faut que les conditions de travail le permettent ! Des aménagements doivent être mis en œuvre entre employeurs et travailleurs. La réduction collective du temps de travail, avec maintien du salaire et embauches compensatoires, permettrait ces aménagements. Elle permettrait également qu'un plus grand nombre de personnes travaille.

Les pensions légales du secteur privé et du secteur public doivent être renforcées. Il faut prévoir, à cet effet, plus de sources de financement et de moyens pour la sécurité sociale. Ces sources existent.

Ce que le gouvernement et les patrons ne vous disent pas...

Sur la modernisation du droit du travail

Ils veulent créer l'intérim à durée indéterminée : si l'on souhaite protéger les travailleurs intérimaires, c'est d'un CDI dont ils ont besoin. Le contrat à durée indéterminée est le seul à offrir une protection à part entière aux travailleurs.

Ils veulent « assouplir » les conditions du travail à temps partiel : en permettant aux employeurs de renseigner les horaires 24h à l'avance. Ce qui exclura toute conciliation vie privée/vie professionnelle. Ce qui empêchera les travailleurs de chercher un second temps partiel.

Ils veulent étendre « le plus minus conto » à d'autres secteurs : le respect de la durée moyenne de travail s'étalerait sur six ans au lieu d'un an maximum ! En dehors de toute concertation sociale. Au mépris de la santé des travailleurs.

Ils veulent étendre les flexi-jobs à d'autres secteurs : et remettre en question tout le droit du travail. Avec un « flexi-salaire » exclu de la notion de rémunération pour l'ONSS. La classification des fonctions, les barèmes sectoriels minimums et l'ancienneté ne seront pas non plus d'application.

Ils veulent autoriser les heures supplémentaires volontaires : sans contreparties, sans limites. Afin d'accentuer la pression sur les travailleurs.

Ils veulent instaurer le compte carrière : vous devrez épargner des avantages salariaux ou du temps à prendre. Vous voulez interrompre votre carrière ? Vous viderez une partie de votre compte carrière ! Que se passera-t-il en cas de changement d'employeur ? Les travailleurs pourront-ils vraiment interrompre leur carrière quand ils le souhaitent ou selon les volontés des employeurs ? Pas de réponses.

En bref, ils veulent faire sauter toutes les protections des travailleurs. Rendre le travailleur flexible selon les besoins et les demandes uniques des employeurs.

DES ALTERNATIVES EXISTENT ! Les aménagements au droit du travail doivent être négociés entre interlocuteurs sociaux. À tous niveaux. Eux seuls ont une réelle connaissance du monde du travail. Pour que la pression et la concurrence ne dominent pas les relations de travail. Pour que la santé et le bien-être des travailleurs soient préservés. Pour que la flexibilité ne soit pas synonyme de précarité. Pour que le compte carrière ne remplace pas les systèmes existants tels que les crédits temps qui sont bien plus adaptés aux besoins des travailleurs.

Ce que le gouvernement et les patrons ne vous disent pas...

Sur la révision de la loi de 1996 (loi sur la norme salariale)

Ils veulent que l'indexation des salaires et des allocations sociales ne soit plus automatique.

Ils veulent faire passer les barèmes salariaux à la trappe. Seul l'employeur décidera des augmentations, pour certains... ou pas.

Ils veulent que la marge salariale soit estimée en fonction de l'évolution salariale en Allemagne, en France et au Pays-Bas sur les deux années à venir et vérifier en plus l'écart salarial sur les années précédentes.

Ils veulent que cette marge devienne impérative ce qui interdirait les négociations collectives.

En bref, ils veulent empêcher les négociations collectives dans les secteurs, dans les entreprises... Ils veulent que le travailleur se retrouve seul face à son employeur.

DES ALTERNATIVES EXISTENT ! La compétitivité doit prendre en compte le coût de l'énergie et des matières premières, l'innovation, la recherche et le développement, la formation et les réductions de cotisations sociales et fiscales des entreprises. Pas seulement les salaires !

L'indexation, les barèmes et la liberté de négocier doivent être garantis. C'est le seul moyen de valoriser les travailleurs. Via des négociations collectives.

Une réelle politique d'emploi passe par la réduction collective du temps de travail avec maintien du salaire et embauches compensatoires.